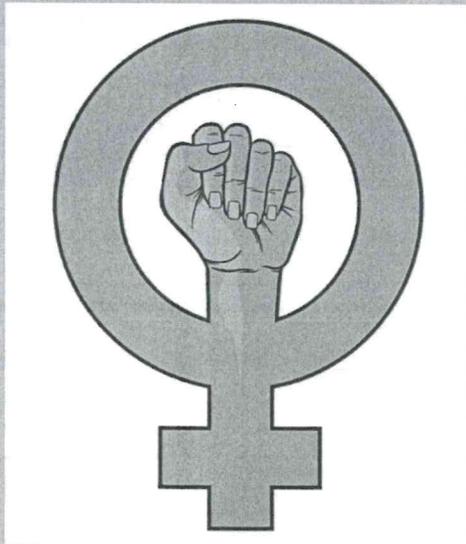


LE JOURNAL FÉMINISTE

No.2 – 1 juin 2025



Édition estivale
2025

QU'EST-CE QUE LA TAXE ROSE AU QUÉBEC ?

La taxe rose est une forme de discrimination fondée sur le sexe, où les produits et services commercialisés pour les femmes, ou les produits classés comme « féminins », coûtent généralement plus cher que les biens et services destinés aux hommes.

Une étude menée en 2021 a révélé que la taxe rose a continué d'augmenter et que les femmes continuent de payer des prix bien plus élevés pour des produits similaires. Les produits généralement concernés par la taxe rose comprennent les rasoirs, les produits d'hygiène, les services tels que les coupes de cheveux et le nettoyage à sec, les analgésiques, les vêtements et les jouets pour enfants.

La taxe rose est alimentée par des attentes liées au genre ; on attend des femmes qu'elles consomment davantage de produits et de services

pour se conformer aux normes sociétales en matière de genre.

Partout au Canada, les femmes et les personnes de diverses identités de genre sont touchées différemment par la taxe rose, selon leur statut socioéconomique, leur lieu de résidence, leur origine ethnique et leur genre. Par exemple, une femme autochtone vivant dans une ville éloignée paiera plus cher pour le même produit en raison de son lieu de résidence, des coûts d'importation et du choix limité.

Bien que nous fassions des progrès dans la réduction de l'écart salarial au

Canada, tant que les prix basés sur le sexe se poursuivent, ces changements positifs sont compromis par le pouvoir d'achat inégal des femmes.

L'AFPC demande au gouvernement fédéral de mettre en place une loi pour mettre fin à la tarification fondée sur le sexe.

Défendons l'égalité des sexes et exigeons que le gouvernement mette fin à la taxe rose.

Source : AFPC Alliance de la fonction publique du Canada

SOS VIOLENCE CONJUGALE :
1 800 363-9010

Définition du mot masculinisme

Le masculinisme est souvent défini comme un mouvement réactionnaire, misogyne et androcentré, qui essentialise la différence homme femme, réaffirme la masculinité conventionnelle, défend les privilèges masculins et lutte contre les féministes.

Il s'agit d'un mouvement qui estime que l'homme souffre de l'émancipation des femmes.

Passeport Espace pour la vie

BONNE NOUVELLE!
Des le 2 avril, les serres d'exposition du Jardin botanique seront prêtes à accueillir de nouveau le public. Venez admirer nos précieuses collections de plantes tropicales et exotiques.
Nous vous rappelons que les jardins extérieurs sont accessibles sans frais jusqu'au 30 avril.



Le Passeport Espace pour la vie est un moyen avantageux de visiter cinq musées : Biodôme, Biosphère, Insectarium, Jardin botanique et Planétarium.
Disponible en format numérique, le Passeport est valide pendant 12 mois à partir de sa date d'achat. Il procure plusieurs avantages et saura combler les familles, les adultes, les étudiants et les passionnés de nature.
Vous pouvez aussi offrir le Passeport en cadeau à un anniversaire, à Noël ou pour souligner la F des Mères ou des Pères!

Passeport SOLO

Pour étudiant.e.s, aîné.e.s et adultes au coût de 57 \$.

Passeport MULTI

Pour un couple ou une famille ayant un maximum de 2 adultes et 3 enfants, au coût de 149 \$.

Enfant additionnel sur le Passeport SOLO ou MULTI : 22,00 \$

Une minute d'histoire.

Le déclin de l'Église et la libération de la femme

Sous le régime de Maurice Duplessis, le paternalisme imprègne la société québécoise. La femme n'a pas d'égalité juridique et ne peut même pas signer un bail de logement. Au début des années 1960, le Québec entre dans une phase de mutation sociale.

L'influence du clergé diminue

L'Église catholique se modernise dans la foulée du concile Vatican II, mais elle voit son autorité fondre après la parution de l'encyclique *Humanae Vitae*, qui condamne la **Contraception**.

À partir de ce moment, la pratique religieuse chute et les rangs du clergé s'éclaircissent.

Le Front de libération des femmes du Québec (FLF) est une association féministe et nationaliste du Québec ayant existé entre 1969 et 1971. Son mot d'ordre est «Pas de libération du Québec sans libération des femmes, pas de libération des femmes sans libération du Québec!

La femme prend sa place

Pendant la même période, les femmes revendiquent de plus en plus leur place. En 1961, Claire Kirkland-Casgrain est élue lors d'élections partielles, devenant ainsi la première femme à siéger à l'Assemblée législative (devenue l'Assemblée nationale du Québec en 1968). En 1962, elle devient la première femme à occuper des fonctions ministérielles...

En 1964, Claire Kirkland-Casgrain présente un projet de loi pour mettre un terme à l'incapacité juridique de la femme mariée.

La loi 16 adoptée le 1er juillet 1964 transforme le statut légal des femmes mariées qui accèdent à l'égalité juridique avec leur conjoint. Une femme n'est plus tenue de présenter la signature de son mari pour effectuer des transactions courantes.

Toutefois, dans la pratique, les notaires ou les directeurs de banque continuent à réclamer la signature du mari.

En avril 1966, à l'initiative de Thérèse Casgrain, la Fédération des femmes du Québec (FFQ) est créée afin de défendre les intérêts et les droits des femmes.

Du côté d'Ottawa, en juillet 1968, on légalise et on rend plus simple le divorce, qui peut être obtenu pour raison d'échec du mariage. En juillet 1973, peu de temps avant d'être nommée juge de la cour provinciale, Claire Kirkland-Casgrain soumet le projet de loi 63, à l'origine de la création du Conseil du statut de la femme.

Dès 1960, une petite pilule est commercialisée. Très vite, son utilisation se répand malgré la réprobation de l'Église catholique. Il faudra néanmoins attendre neuf années pour que son utilisation, à des fins contraceptives, soit admise par la loi. Découverte fondamentale du XXe siècle, la pilule contraceptive permet à la femme de se réapproprier son corps et de redéfinir son rôle au sein de la société.

Source : Radio Canada

La charge mentale pèse lourd sur les femmes

Selon une étude d'Allison Daminger publiée en 2019 (The Cognitive Dimension of Household Labor), la personne qui réalise le plus gros du travail cognitif et émotionnel au sein du couple hétérosexuel – donc, celle qui porte la charge mentale – est le plus souvent la femme.

QU'EST-CE QUE LA CHARGE MENTALE?

La surcharge mentale, désigne un état où les exigences professionnelles et personnelles deviennent excessives par rapport aux capacités physiques, émotionnelles et cognitives d'un individu.

La charge mentale, c'est tout le « travail invisible » qui doit être fait pour que la vie quotidienne suive son cours et qui implique une sollicitation constante des capacités cognitives et émotionnelles.



Geneviève
Saulnier

Avez-vous l'impression de devoir toujours tout planifier? Est-ce que vous vous occupez de toutes les tâches ménagères? Devez-vous penser au bien-être de tous? Il se peut fortement que vous supportiez le poids intangible, mais très présent, de la charge mentale. Voici comment la reconnaître et s'en libérer.

Le rythme de la vie est souvent très rapide. On veut performer au travail, profiter d'une vie sociale, s'occuper de sa famille et des autres... Sans s'oublier soi-même. Ça peut faire beaucoup! Il est possible que ce rythme vous donne l'impression d'être débordé. Il se peut donc que vous ressentiez les effets de la charge mentale, et ce, sans le savoir.

Une charge mentale trop importante donne le sentiment d'avoir la tête pleine et d'en laisser passer. Vous pourriez aussi ressentir de l'impuissance face à tout ce que vous devez réaliser. C'est un phénomène qui touche tout le monde, qu'il s'agisse des couples, des célibataires, des parents, des proches aidants, des étudiants ou des travailleurs. C'est un sentiment que vous pouvez ressentir tant dans votre vie personnelle que dans votre vie professionnelle.

Avoir des enfants amène aussi son lot de responsabilités. Être parent, c'est exigeant! Vous devez penser à plein de choses en même temps pour assurer le bien-être de vos enfants, ce qui demande beaucoup de planification et de gestion. Si vous ajoutez à cela la gestion de votre logement, de votre travail, de vos activités et celles des enfants et de vos finances, la charge mentale peut peser de plus en plus lourd si elle n'est pas partagée.

SI VOUS ETES UNE FEMME, vous êtes plus susceptible de vivre avec une charge mentale importante puisque, historiquement et statistiquement, les femmes

sont plus impliquées dans la planification et la gestion de la famille et de la maison. C'est pourquoi on tend à retrouver une plus grande charge mentale chez les femmes.

COMMENT RECONNAITRE LA CHARGE MENTALE?

Voici certains signes qui pourraient vous aider à reconnaître si vous vivez avec une charge mentale :

Vous stressez pour des tâches minimes. Vous sentez que vous n'avez pas le temps de faire ce qui doit être fait.

Vous faites constamment des listes. Vous avez peur d'oublier des choses à gérer et vous prenez plus de temps à en dresser la liste qu'à les faire.

Vous pensez constamment à autre chose. Votre présence mentale diffère d'une activité à l'autre parce que vos pensées occupent votre esprit.

Vous vous sentez dépassé, fatigué ou stressé par les tâches à accomplir au quotidien.

Vous avez plusieurs responsabilités en tant que parent ou partenaire. Vous prenez les rendez-vous, vous coordonnez plusieurs agendas en même temps, vous réfléchissez aux listes d'épicerie, vous planifiez les prochaines vacances, vous payez les factures, etc.

EXECUTER NE VEUT PAS DIRE PLANIFIER

L'élément le plus important de la charge mentale, c'est la planification. En ce sens, la personne qui planifie l'exécution des tâches dans un couple ou dans la maison porte une charge mentale beaucoup plus élevée que la personne qui ne fait qu'exécuter les tâches.

Déléguer l'exécution de certaines tâches vous donnera certes un coup de main, mais si vous gardez pour vous toute la planification, cela n'allégera pas votre charge mentale. C'est la planification et la gestion que vous devez partager, déléguer et prioriser, en plus de l'exécution, si vous souhaitez véritablement soulager votre esprit.

LES EFFETS DE LA CHARGE MENTALE SUR LA SANTE DES FEMMES

Au fil du temps, la charge mentale peut épuiser physiquement et mentalement les personnes qui la subissent.

Les ruminations qu'elle suscite peuvent générer du stress qui – on le sait – affecte la santé physique. À long terme, le stress peut détériorer les fonctions de l'organisme, du cœur aux intestins en passant par le système reproducteur.

La charge mentale est parfois si intense que les tâches entourant la planification et l'organisation de la cellule familiale empiètent sur la vie professionnelle: coup de fil de la garderie parce que le petit fait de la fièvre, rendez-vous chez le pédiatre, course à l'épicerie le midi, etc.

Le Réseau québécois d'action pour la santé des femmes (RQASF) ne s'étonne pas que de nombreuses femmes soient surmenées. Il met en garde contre les risques que peut entraîner une charge mentale accablante sur la santé des femmes

- Troubles anxieux
- Épuisement professionnel
- Dépression

En fait, Statistique Canada rapporte que la dépression est presque deux fois plus courante chez les femmes que chez les hommes. C'est sans compter tous les autres problèmes collatéraux que peut causer une charge mentale trop lourde, comme de l'insomnie, une baisse de libido, des tensions et la rupture du couple.

Comment répartir le poids de la charge mentale?

Il y a définitivement un travail d'éducation à faire très tôt auprès des enfants pour renverser les stéréotypes et les normes de genre.

À court terme, la communication entre partenaires est la clé. Il faut rendre les tâches invisibles plus visibles. Comme point de départ à une première discussion sur le sujet, pourquoi ne pas lire en couple la vignette Fallait demander, de la bédéiste française Emma, qui a fait beaucoup réagir dans les médias sociaux? C'est une manière ludique d'amorcer la discussion sur la planification nécessaire pour tous les aspects des soins aux enfants et des tâches domestiques.

Votre programme
d'aide aux employés
(PAEF)
1-855-612-2998

Source : Le groupe Biron et Ma santé Brunet

Suggestion de lecture pour l'été :

Geneviève a lu La fille au Pair de Sidonie Bonnac, excellent thriller. S'inspirant de sa propre histoire, Sidonie Bonnac développe dans ce premier roman un suspense psychologique oppressant, où derrière les faux-semblants d'une famille idéale se cache la folie la plus noire.



Cette biographie relate le parcours d'une grande diva, de ses débuts dans les cabarets de Montréal, en passant par son spectacle au Centre Bell en 2003, jusqu'à aujourd'hui.





Stéphanie a lu Sois ta meilleure amie !

propose, sans prétention, de porter un regard empathique et rempli d'amour et d'affection sur vous-même par un mode de vie sain et des pensées constructives, pour maintenir ou rétablir l'équilibre dans les multiples aspects de votre quotidien.

Atelier lutte à l'antiféminisme

Les 25 mars et 15 avril, nous avons assisté à deux ateliers donnés par le Conseil central de la Montérégie-CSN, Lutte à l'antiféminisme et violence.

Premier atelier, Résister à l'égalité par tous les moyens, l'antiféminisme sous tous ses angles :

Depuis quelques années, nous remarquons une montée des discours antiféministes tant dans la sphère publique que privée.

Que ce soit dans les médias, sur les réseaux sociaux, au travail et même durant un souper de famille.

Mais, qu'est-ce que l'antiféminisme ? comment pouvons-nous individuellement et collectivement réagir à ces comportements qui remettent sans cesse les idées féministes en question ?

Cet atelier visait à développer nos capacités à identifier les discours antiféministes et à entamer une réflexion collective sur les moyens de les déconstruire.

Lors du **deuxième atelier** nous avons participé à une simulation du genre meurtre et mystère, où certains des rôles mettaient en lumière des personnes antiféministes. Cette pratique visait à nous outiller à répondre à ces attaques dans le quotidien. Parfois ce ne sont que des petites phrases qui semblent sans conséquence, mais qui avec le temps minent la confiance des femmes en leurs capacités.

14 mars 2025

Siège de l'ONU, New York –

Il est inacceptable que le nouveau Premier ministre canadien **Mark Carney** ait supprimé le poste de ministre des Femmes et Égalité des genres et de la Jeunesse (FEGC) dans son cabinet nouvellement annoncé. Cette mesure régressive sape des décennies de progrès vers l'égalité des genres et la représentation politique au Canada. Même dans un cabinet restreint, censé répondre à des pressions économiques spécifiques, l'absence de ce ministre dédié envoie un message troublant sur les priorités du gouvernement actuel et son engagement à faire progresser les droits des femmes intergénérationnelles, des personnes 2ELGBTQIIA+ et l'égalité des genres en général. Une économie forte exige que nous investissions dans des politiques féministes, comme les soins de santé, l'assurance

médicaments, la garde d'enfants, le plan d'action national pour mettre fin à la violence fondée sur le genre, et bien plus encore. L'égalité des genres n'est pas une réflexion a posteriori ; c'est l'épine dorsale d'une économie forte et d'une société résiliente.

Cette décision, qui démantèle le mécanisme national pour les droits des femmes et l'égalité des genres, a des implications de grande portée. Elle intervient dans un contexte plus large de réaction internationale contre les droits des femmes et l'égalité des genres, avec des pays qui reviennent sur les protections et les structures de soutien. Nous sommes également très préoccupées par le fait que le portefeuille des jeunes féministes soit dépriorisé. Cela relègue les jeunes féministes au Canada au second plan dans les prises de décision, leur

arrachant une place durement gagnée à la table au moment le plus critique.

Il est impératif que le Premier ministre reconsidère cette décision et rétablisse un ministre dédié aux Femmes et Égalité des genres et à la Jeunesse pour s'assurer que ces questions cruciales restent au premier plan de l'agenda politique du Canada.

Les citoyens et citoyennes du Canada n'ont pas à choisir entre l'économie et les priorités sociales critiques.

Source :



Geneviève
Saulnier

La promotion de l'égalité des sexes et la réalisation des droits des femmes constituent l'approche la plus efficace pour réduire la pauvreté et bâtir un monde plus inclusif, pacifique et prospère.

Bonne vacances !



Que l'été 2025 vous offre des instants de douceur, de liberté et de bonheur.

Prenez le temps de vous ressourcer, de savourer chaque rayon de soleil et chaque éclat de rire.

Que ces vacances soient à votre image : rayonnantes, apaisantes et pleines de belles surprises. 🌸💖

Bel été à vous, rempli de lumière et de légèreté !

Tournée BBQ de la CSN

Comme chaque année votre syndicat organise une tournée BBQ, l'horaire de la tournée est disponible dans les bureaux syndicaux et sur les babillards.



Qu'est-ce que la violence conjugale?

La violence conjugale ne se limite pas à la violence physique. Elle n'est pas non plus une simple chicane de couple. La loi interdit d'ailleurs plusieurs de ces comportements violents qui affectent le bien-être physique, psychologique et émotionnel de la victime et des enfants qui y sont exposés.

Différentes formes de violence conjugale

La violence conjugale ne se limite pas aux coups et aux blessures physiques. Elle couvre un large éventail de comportements et peut se manifester sous différentes formes :

- La violence verbale : ordres, hurlements, propos dégradants ou humiliants, etc.
- La violence psychologique : isolement social, dévalorisation de l'autre, bris d'objets de valeur, etc.
- La violence physique : coups, brûlures, morsures, etc.
- La violence sexuelle : agression sexuelle, harcèlement ou intimidation pour avoir une relation sexuelle, etc.
- La violence économique : contrôle des revenus et des dépenses, interdiction de travailler, etc.

Geneviève Saulnier

journalfeministe@sttcissmecs.com

Éducaloi La loi, vos droits

Des actes qui peuvent être des crimes

La loi ne prévoit pas spécifiquement de crime de violence conjugale. Toutefois, plusieurs actes commis dans un contexte de violence conjugale peuvent être des crimes. Par exemple :

- [les voies de fait](#)
- Les menaces de mort ou de blessures
- [l'agression sexuelle](#)
- [le harcèlement criminel](#)
- [Le partage d'images intimes](#)
- L'homicide et la tentative de meurtre
- [le vol](#)
- [l'introduction par effraction](#)

Dans un procès criminel, certaines circonstances qui entourent le crime peuvent aggraver la peine qui est déterminée par le juge. C'est notamment le cas si le crime, quel qu'il soit, est commis envers un ou une partenaire intime : le contexte conjugal est ce qu'on appelle une « circonstance aggravante ».